

# HISTORIQUE

---

# DU

---

# CHATEAU DE BEAULIEU

---



## BEAULIEU À JOUÉ LES TOURS

Si son nom indique la « beauté du site » (1), Beaulieu est le bien nommé car il occupe une situation privilégiée, au sommet du coteau de la rive gauche du Cher. Un de ces bras, « *le petit Cher* », servait autrefois de limite à son parc. De là on domine la large plaine alluviale s'étendant jusqu'aux abords de la cité tourangelle.

## DESCRIPTIF

Un acte de **1746** (2) s'exprime ainsi : « la maison appelée Beaulieu en la paroisse de Joué, consistant en un grand corps de logis, bâti en mansardes sur des caves voûtées. Le bâtiment principal était donc indiscutablement construit à cette époque. Les toits d'ardoise sont Mansardés mais de ce fait forment des volumes différents. Les combles sont éclairés sur toutes les faces par de nombreuses lucarnes aux pieds droits en bossage et à fronton courbe. Un escalier à deux volées convergentes et rampe de fer, aboutit sur un perron limité par une ligne de huit balustres de pierre en forme de poire. En dessous, une porte donne accès au rez-de-chaussée, formant un soubassement évasé, qui est en réalité légèrement en contrebas de la cour. Il communique avec les belles caves voûtées, séparées par un couloir débouchant au nord par une porte en plein cintre (arrondie en haut) sur la seconde terrasse. Celle-ci soutenue par un mur aux angles arrondis, porte une longue rangée de balustres à corps quadrangulaire. Un escalier à deux rampes, descend à une vaste pelouse.

En **1746**, on signale dans le jardin plusieurs bassins avec jets d'eau. En l'an XII (3), on précise que cette eau vient d'une fontaine de l'autre côté du chemin, venant remplir une cave voûtée. C'est à partir de cette cave que les canaux conduisent l'eau dans les bassins, ce qui forme le jet d'eau. Il est également fait mention à cette époque d'une chapelle figurant sur le registre de visites de **1776**, avec cette mention : « A Beaulieu, maison de Mademoiselle de Kerkadio de Rochefort en bon état. La demoiselle y reçoit la communion et toute sa maison » (4). En **1787** son nom est barré et remplacé par celui de Monsieur du Roty qui vient en effet de l'acquérir. La permission de l'utiliser fut donnée jusqu'en **1791** (4). On en voit encore aujourd'hui dans l'une des salles à manger, l'huissierie de sa porte d'un seul ventail, formé de trois panneaux. Celui du centre présente un masque à la bouche béante, limité en haut et en bas par des coquilles et de chaque côté par des volutes. C'est un magnifique travail d'ébénisterie qui est expressément compris dans l'arrêté d'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques du 20 mai **1946** avec les façades,

les toitures, le parc, la porte en cintre menant à la seconde terrasse et les balustrades des terrasses. La « Maison de Beaulieu » et ses nombreuses dépendances nécessaires à l'exploitation, relevait du fief de la Cruzillière et du « Puy d'Epan ». A cela s'ajoutaient clos de vignes, terres labourables, prés et « le droit de faix et de pêche dans la rivière du Petit Cher ». Le 2 juillet **1764**, **Mademoiselle de Rochefort** obtint de **Monsieur Lambron**, seigneur de Cruzillière un droit de pêche dans le Cher. Beaulieu n'était donc pas un fief, mais un domaine rural avec sa maison de maître.



# CHRONOLOGIE

Selon le dictionnaire d'Indre et Loire (5), Beaulieu appartenait à la fin du XVe siècle à la famille Ruzé. Simple marchand à Tours en **1442**, **Jean Ruzé** fut receveur des tailles du Mans, puis devint sous Louis XI « conseil des argentiers et maître de la chambre aux deniers de la Reine » (6). Il fut le deuxième maire de Tours en **1463-1464** et se dit alors « seigneur de Charentais et de Beaulieu » (7).

**Jean Berthelot** qui occupa les mêmes fonctions et mourut très âgé en **1471**, était seigneur de Beaulieu et de la Herpinière.

**Martin Ruzé**, seigneur de Beaulieu et de Longjumeau, secrétaire d'Etat sous Henri III et Henri IV mourut sans postérité à Paris le 16 novembre **1610** (8).

Entre **1648 et 1658**, Beaulieu dut passer à **Jacques de Bussy**, conseiller du roi et juge au présidail de Tours. Celui-ci en effet, est qualifié de « sieur de Beaulieu » au mariage de sa fille Ursule en **1658**.

Lorsque l'on célébra à Saint Pierre le Puellier le 1er octobre **1661**, l'union de **Nicolas Ribault**, écuyer, avocat au Parlement, procureur et trésorier général de France avec **Elisabeth Poitevin**, le père **Daniel Ribault** simple bourgeois est dit « sieur de Beaulieu » (9).

C'est à partir de lui que la liste continue des propriétaires de Beaulieu peut être établie avec certitude (10).



Famille Ruzé  
**fin du XVe siècle**

Jacques de Bussy  
**1648 et 1658**

Nicolas Ribault  
& Elisabeth Poitevin  
**1661**

Ce sont les héritiers de Daniel Ribault qui vendirent le 20 septembre **1690** le domaine à **Pierre Boutet et Madeleine Busson**, qui le transmirent à leurs enfants (2). **Madeleine Boutet**, en tant qu'héritière de son frère et de ses parents, posséda ensuite Beaulieu, qu'elle vendit le 20 février **1746** à « Haute et puissante demoiselle **Thérèse de Larlan de Kerkadio de Rochefort**, mineure émancipée d'âge, demeurant à l'abbaye royale de Beaumont de Tours ».

La description extrêmement précise qui est faite des lieux, montre que seul le principal corps de logis dominant directement les jardins au nord, était construit à l'époque (2). XX

Mademoiselle de Rochefort qui agrandit son domaine par l'achat de la Marbellière le 5 mars **1754** (10), mourut le 9 novembre **1786**.

Un partage de ses biens eut lieu le 14 juillet **1787**, échut à son neveu « **Marie-Paul HAY**, chef de nom et armes, chevalier, seigneur Rochers, évêché de Rennes, en tant qu'héritier principal noble ». Le 25 septembre suivant, son mandataire vendait Beaulieu à **Jean-Pierre du Routy**, écuyer, ancien commissaire des guerres, Chevalier de Saint Louis et **Adélaïde-Madeleine du Rocher de la Perrine**.

Jean-Pierre du Routy décéda dans sa maison de Tours le 9 mars 1798, ayant institué sa femme légataire universelle par son testament du 20 janvier (11). Celle-ci devait aliéner Beaulieu le 15 novembre **1803** au profit de **Louis-David de Cacqueray**, demeurant à Mareilsur Loir qui un mois plus tard le 31 décembre **1803** en céda la propriété aux époux Hudault-Petit.

Une nouvelle mutation intervint le 25 juillet **1806** qui donna à Beaulieu à **Jules-Marie Margaron**. Celui-ci devenu veuf revendit le 21 juillet **1817** au **Baron Pierre Margaron**, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de Saint Louis et commandeur de la Légion d'Honneur. Il devait mourir à Paris le 16 décembre **1824** et le partage du 3 juin **1833** laissa Beaulieu à sa veuve. Celle-ci décéda le 10 juin **1839** et ses enfants ne voulant pas rester dans l'indivision, un jugement du 1er août **1839** ordonna la vente de Beaulieu qui fut adjugé le 26 octobre suivant à **Louis-Ernest Colard de la Noue**. Le 1er juin **1876** la **société d'acquêts de Villeneuve** acheta Beaulieu. Lorsqu'elle le revendit le 27 décembre **1895** à **Monsieur Grimomprez**, il est précisé « qu'elle possédait le domaine pour l'avoir acquis et une partie des bâtiments pour les avoir fait édifier ». On peut donc supposer avec quelques vraisemblances que c'est à cette époque que Beaulieu prit l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui (12).

Pierre Boutet et  
Madeleine Busson

**1690**

Madeleine Boutet

**1690**

Thérèse de Larlan de  
Kerkadio de Rochefort

**1746**

Société d'acquêts  
de Villeneuve

**1876**

Monsieur Grimomprez

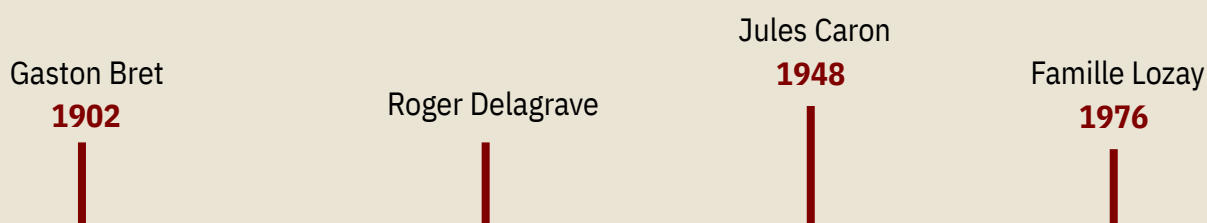
**1895**

Depuis Beaulieu a changé de mains à plusieurs reprises ; acheté le 17 mai **1902** par **Gaston Bret**, avocat, conseiller d'état et à la cour de cassation qui y mourut le 7 août **1911**, il fut revendu par ses héritiers à **Roger Delagrave**. Sa veuve s'en rendit adjudicataire après sa mort par jugement du tribunal civil de la Seine à l'audience des criées du 19 juin **1934**. Elle était encore propriétaire au moment de la seconde guerre, qui devait y causer de gros dégâts.

Lorsqu'il fut de nouveau mis en vente le 13 septembre **1948** par **Jules Caron**, ingénieur qui ne l'avait gardé que deux ans ; il est précisé que « l'immeuble a été sinistré par faits de guerre et que la vente comprend les indemnités de reconstruction ».

Après une nouvelle vente en **1957**, ce bel édifice fit l'objet en **1964** d'un apport à la société dénommée « **Château de Beaulieu** ».

Il fait partie aujourd'hui de ces châteaux hôtels qui contribuent à la renommée de la Touraine appartenant à la Famille **Lozay** depuis **1976**.



## RÉFÉRENCES :

- (1) Dauzat Noms de lieux, page 63
- (2) Archives départementales / Acte MOUYS du 20 février 1746
- (3) Archives départementales/ Registre de transcription des hypothèques de Tours/ Volume 16, N°36
- (4) Archives départementales G14 page 2 et page 23 verso
- (5) Carré de Busserolle. Dictionnaire d'Indre et Loire, Tome 1 page 173
- (6) Mémoires de la société archéologique de Touraine, Tome 53, pages 207
- (7) Carré de Busserolle. Dictionnaire d'Indre et Loire, Tome 6 page 207
- (8) Carré de Busserolle. Amorial de Touraine, page 870
- (9) Actes recherchés par mademoiselle Christine Maître
- (10) Liste due aux recherches de monsieur Michel Maître
- (11) Archives départementales. Minutes Gaudin du 18 ventose an VI
- (12) Archives départementales. Registre de Transcription des hypothèques de Tours, volume 1587, N° 2870